

Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

Q20. Veuillez indiquer avec qui vous avez une entente formelle de collaboration. Veuillez cocher toutes les cases pertinentes.

Question posée aux MF/omnipraticiens seulement	Médecins de famille			Tous les MFs
	CCMF n=2054 N=16227	non-CCMF n=1787 N=13113	CCMF(MU)* n=176 N=1468	Total n=3841 N=29339
	%	%	%	%
A une entente formelle avec des spécialistes en psychiatrie	19,4%	12,7%	27,0%	16,4%
A une entente formelle avec des spécialistes en pédiatrie	12,4%	9,5%	20,6%	11,1%
A une entente formelle avec des spécialistes en gynécologie-obstétrique	15,2%	10,3%	25,2%	13,0%
A une entente formelle avec des spécialistes en médecine interne	14,1%	9,8%	26,4%	12,2%
A une entente formelle avec des spécialistes en chirurgie	13,4%	10,6%	24,5%	12,1%
A une entente formelle avec d'autres spécialistes	3,6%	4,0%	6,1%	3,8%
NR aux questions ci-dessus	,8%	2,1%	,6%	1,4%
Pas d'arrangements formels entre les MF répondants	71,2%	78,1%	64,6%	74,3%

Notes :

Comprend seulement les répondants qui dispensent des soins aux patients.

Le total des colonnes peut dépasser 100 % puisque cette question permettait des réponses multiples.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois.

Cette question a été posée seulement aux médecins de famille/omnipraticiens répondants qui ont rempli le long questionnaire.

L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N). D'autres détails disponibles à www.nationalphysiciansurvey.ca.

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Sondage national des médecins, 2007. Résultats pour les Médecins de famille / omnipraticiens

Q20. Veuillez indiquer avec qui vous avez une entente formelle de collaboration. Veuillez cocher toutes les cases pertinentes.

Question posée aux MF/omnipraticiens et autres spécialistes	Médecins de famille			Tous les MFs
	CCMF n=2054 N=16227	non-CCMF n=1787 N=13113	CCMF(MU)* n=176 N=1468	Total n=3841 N=29339
	%	%	%	%
A une entente formelle avec des médecins de famille	24,3%	19,7%	25,2%	22,3%
A une entente formelle avec des infirmières praticiennes	12,0%	6,4%	12,4%	9,5%
A une entente formelle avec des infirmières en psychiatrie	7,7%	5,1%	13,2%	6,5%
A une entente formelle avec d'autres infirmières (p. ex. : inf. aut., inf. aux. aut.)	18,0%	10,7%	22,8%	14,7%
A une entente formelle avec des adjoints au médecin	2,2%	1,9%	2,6%	2,0%
A une entente formelle avec des diététistes et nutritionnistes	15,2%	11,4%	8,4%	13,5%
A une entente formelle avec des ergothérapeutes	11,5%	9,3%	9,4%	10,5%
A une entente formelle avec des physiothérapeutes	12,9%	10,8%	13,5%	12,0%
A une entente formelle avec des chiropraticiens	4,7%	3,9%	,6%	4,3%
A une entente formelle avec des psychologues	10,7%	9,3%	5,9%	10,1%
A une entente formelle avec des conseillers en santé mentale	12,1%	7,8%	11,8%	10,2%
A une entente formelle avec des conseillers en toxicomanie	8,0%	6,9%	5,8%	7,5%
A une entente formelle avec des travailleurs sociaux	15,4%	10,5%	21,5%	13,2%
A une entente formelle avec des pharmaciens	11,9%	9,3%	21,4%	10,7%
A une entente formelle avec des sages-femmes	2,5%	1,9%	,7%	2,2%
A une entente formelle avec des orthophonistes	7,7%	6,4%	4,4%	7,1%
A une entente formelle avec des podiatres	4,6%	4,4%	1,7%	4,5%
A une entente formelle avec des praticiens de médecine complémentaire ou parallèle	2,4%	2,0%	,0%	2,2%
NR aux questions ci-dessus	,8%	2,1%	,6%	1,4%
Pas d'arrangements formels	50,9%	60,3%	52,0%	55,1%

Notes :

Comprend seulement les répondants qui dispensent des soins aux patients.

Le total des colonnes peut dépasser 100 % puisque cette question permettait des réponses multiples.

NR=Non répondu. MF/omni = médecin de famille/omnipraticien.

*Les répondants détenteurs d'une CCMF (MU) sont aussi inclus dans la colonne « CCMF ». La dernière colonne présentant le nombre total de médecins de famille ne compte ces répondants qu'une seule fois.

Cette question a été posée seulement aux répondants qui ont rempli le long questionnaire.

L'échantillon des répondants (taille : n) a été pondéré pour représenter la population (taille : N). D'autres détails disponibles à www.nationalphysiciansurvey.ca.

Les médecins qui obtiennent la certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) doivent répondre aux exigences du programme de maintien de la certification afin de continuer de se prévaloir de la CCMF et d'avoir le droit de continuer à utiliser l'appellation CCMF. Au moment du sondage de 2007, 1 242 répondants inclus dans la colonne « CCMF » ne détenaient pas de CCMF valide, même s'ils en avaient déjà obtenu une au cours des 40 années précédentes.

Source : Sondage national des médecins 2007. Collège des médecins de famille du Canada, Association médicale canadienne, Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.